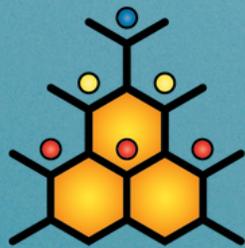


VOLET ALTERNATIF



LE RUCHER

GUIDE D'IMPLICATION PARENTALE

2024-2025

OSE

SOURIS

GRANDIS



<https://lerucher.csp.qc.ca>



voletalternatif.lerucher@cssp.gouv.qc.ca



1800 rue Savaria



POURQUOI
S'IMPLIQUER ?



1

COMMENT
S'IMPLIQUER ?



2

LA
COÉDUCATION



3

LES COMITÉS



4

LA POLITIQUE



12

MODE DE VIE



15

Pourquoi les parents doivent s'impliquer ?

Faire le choix du volet alternatif est une décision familiale qui implique autant l'enfant que ses parents et la coéducation est l'un de nos principes fondamentaux. En tant que parent, vous êtes beaucoup plus que de simples bénévoles! Vous vous engagez dans une communauté d'apprentissage où chacun contribue à la réussite scolaire de chacun des enfants du volet.

Votre présence assure une cohérence des valeurs vécues à l'école et à la maison et développe chez votre enfant le goût d'apprendre.

La coéducation offre également à l'enfant une variété de modèles éducatifs essentiels à son développement. Il pourra s'appuyer sur ceux-ci lors de son cheminement afin d'éventuellement contribuer, lui aussi, à la collectivité.

Avantages pour l'élève

- A le plaisir de côtoyer ses parents en classe.
- Sait qu'il est important aux yeux de ses parents.
- Sait que ses parents comprennent son quotidien.
- Diversifie les modèles d'adultes significatifs.
- Développe son sens communautaire grâce à l'exemple concret de l'implication de ses parents.
- S'exprime plus aisément avec les adultes.

Avantages pour l'enseignante

- Connait et comprend davantage les parents et leurs enfants.
- Améliore la communication et la relation avec les parents.
- Reçoit du soutien en classe au quotidien.
- Peut consacrer davantage de temps aux élèves selon leurs besoins.
- Favorise la cohésion entre l'école et la maison.
- Réalise des projets autrement impossibles sans soutien parental.

Avantages pour le parent

- Renforce le lien parent-enfant.
- Mieux outillé pour comprendre le quotidien de l'école.
- Suit la progression scolaire de son enfant.
- Solidifie la relation parent-enseignante.
- Apprend à connaître les camarades de classe de son enfant.
- Rencontre les autres parents et échange avec eux.

Favorise la réussite scolaire

Crée et maintient un lien d'appartenance

Développe l'engagement communautaire



COMMENT S'IMPLIQUER ?



Chaque famille a l'opportunité de choisir comment elle veut s'impliquer au sein du volet. Les options sont diverses!

1. Coéducation en classe
2. Ateliers personnalisés
3. Bibliothèque
4. Comité de parents*

*L'implication dans un comité compte pour un maximum de 10 heures dans l'année.

Il est à noter que certains événements demandent une participation obligatoire de la part des familles du volet et qu'ils ne comptent pas dans les heures d'implication.

Exemples : les rencontres de parents, les événements rassembleurs et toutes autres rencontres avec la direction ou les enseignantes.

Au volet, un minimum de 30 heures d'implication, par année, par famille est exigé, dont au moins 20 heures en coéducation.

Les heures sont réparties par trimestre comme ceci:

1RE ÉTAPE

10 H

2E ÉTAPE

12 H

3E ÉTAPE

8 H

La coéducation en classe



En tant que coéducateur, les tâches qui vous seront confiées peuvent être très diversifiées.

Rassurez-vous! Vous n'êtes pas là pour remplacer l'enseignante, mais plutôt pour la soutenir et accompagner les élèves. Votre présence est essentielle, car l'enseignante profite de ces moments pour offrir un enseignement en sous-groupes plus personnalisés et adaptés aux besoins des enfants.

Rappelez-vous que vous êtes là pour aider l'enseignante et non lui donner une charge de travail supplémentaire. En ce sens, il est important de lire et respecter la politique d'implication parentale et le mode de vie de l'école du Rucher à la fin du guide. Si vous avez des questionnements par rapport à la coéducation, n'hésitez pas à d'abord contacter votre responsable de classe!

L'enseignante

- est responsable de la planification des activités et du déroulement de la classe et
- soutient les parents pendant la période.

Le parent coéducateur

- guide les élèves dans le travail demandé et
- se réfère en tout temps à l'enseignante pour répondre aux questions ou faire respecter les consignes

Quelques pistes de solutions :

Questionnez. Ne donnez pas la réponse.

Ce n'est pas votre travail, mais celui de l'enfant.

Posez des questions.

Soyez proactif ! Accompagnez les élèves où ils sont rendus.

Faites-vous confiance!

As-tu besoin d'aide pour trouver ou comprendre l'information?

Sur quoi travailles-tu?



LES ATELIERS DE PARENTS

Les ateliers représentent un moment privilégié où les parents font vivre aux élèves une activité à propos de sujets qui les inspirent et les passionnent.

En plus de découvrir de nouveaux sujets, les enfants ont l'occasion de faire la rencontre de nouveaux parents. Les ateliers offrent à la classe un contenu pédagogique diversifié et permettent aux enseignantes d'explorer des projets normalement irréalisables sans votre soutien ou votre expertise.



Avant de vous lancer dans le bricolage et l'organisation de votre atelier, proposez d'abord une idée générale à l'enseignante. Celle-ci doit approuver l'atelier au préalable afin de s'assurer qu'il est en lien avec la progression des apprentissages et qu'il cadre bien avec la planification de sa classe.

Comment créer mon atelier?

- Sélectionnez un thème qui vous tient à cœur et vous inspire.
- Visez quelque chose de simple et de réaliste selon l'âge des enfants.
- Trouvez un angle pédagogique à votre atelier afin qu'il puisse toucher à des notions d'une matière au programme. L'enseignante peut vous aider à définir le côté pédagogique!
- N'hésitez pas à faire appel à d'autres parents pour vous aider à concevoir et animer votre atelier.



FRANÇAIS

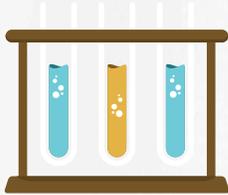
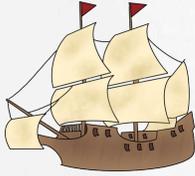
- Lecture
- Écriture
- Communication orale

MATHÉMATIQUE

- Arithmétique
- Opérations
- Mesure
- Géométrie
- Résolution de problèmes
- Statistiques et probabilités

Créer un atelier peut être aussi simple que de combiner le visionnement de vidéos éducatives suivi d'un atelier pratique. Internet et la bibliothèque regorgent d'idées. Laissez-vous inspirer par les ateliers, les bricolages, les jeux ludo-éducatifs que vous y trouverez!

Quelques idées de thématiques

	<ul style="list-style-type: none">Les insectesLes animauxLa biologieLa botaniqueLa géologieLa météorologie
	<ul style="list-style-type: none">La Terre et l'espaceLes étoilesLe Soleil
	<ul style="list-style-type: none">Le sonLa lumièreLes machines simplesLes réactions chimiques
	<ul style="list-style-type: none">Découverte d'une époqueDécouverte d'un paysDécouverte d'un peuple ou d'une civilisation
	<ul style="list-style-type: none">Lecture d'un conteCompréhension et appréciation d'un livreAtelier d'écriture ou de poésie
	<ul style="list-style-type: none">Course à piedSoccerÉlaboration d'Olympiades
	<ul style="list-style-type: none">Atelier d'improvisationAtelier de danse

Quelques idées de thématiques



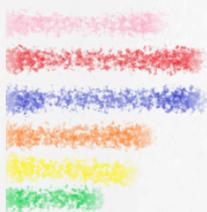
Atelier culinaire
Élaboration d'un carnet de recettes
Élaboration d'un potager urbain



Scénariser et réaliser un court métrage
Élaborer un montage vidéo



Écoute et appréciation d'une oeuvre musicale
Atelier de musique
Création d'un balado



Atelier de dessin
Atelier de peinture
Élaboration d'une murale
Élaboration d'une toile communautaire
Atelier de sculpture



Atelier de tricot
Atelier de menuiserie simple



Course à énigmes
Jeu de piste écologique
Chasse aux trésors

LA BIBLIOTHÈQUE



Ce comité est constitué de parents désirant assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque. Si cette tâche vous intéresse, il est nécessaire de s'inscrire en début d'année sur la plateforme BÉNÉVOLUS et de suivre une courte formation sur le fonctionnement du système de prêt.

Les parents bibliothécaires s'engagent à être présents, de façon hebdomadaire, tout au long de l'année scolaire.

RÔLE DU PARENT BIBLIOTHÉCAIRE (20 heures pour l'année)

Inscription nécessaire en début d'année sur la plateforme BÉNÉVOLUS.

- Enregistre les prêts et les retours des documents et vérifie leur état ;
- Classe les documents dans les rayons de la bibliothèque et
- Guide et oriente les élèves dans leurs recherches documentaires et le repérage des documents.

PARENT LECTEUR – CLUB DE LECTURE

Vous désirez aider à la bibliothèque, sans nécessairement vous impliquer dans le fonctionnement du système de prêts? Il est possible d'être un parent lecteur ! Il y a une rotation de parents lecteurs chaque trimestre afin de laisser la chance à tous de s'impliquer à la bibliothèque.

- Supervise les groupes lors de la visite à la bibliothèque ;
- Anime la lecture publique d'un conte, d'une histoire ou d'un documentaire ;
- Propose des suggestions littéraires ;
- Alimente des discussions littéraires avec la classe et
- Améliore la littératie des élèves en faisant la lecture avec eux.

LES COMITÉS DE PARENTS



Le rôle des comités de parents est primordial au sein du volet. C'est l'occasion idéale de faire connaissance avec d'autres parents et de participer activement au bon fonctionnement de notre communauté.

Dans ces comités, vous avez l'opportunité de venir partager vos talents, vos forces et vos connaissances et ainsi ajouter vos couleurs dans la grande famille du Rucher.

Les rencontres de comité sont organisées d'avance et sont au nombre de 5 ou 6 par année. Afin d'assurer la présence des enseignantes, les rencontres se font pendant les heures de classe.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les rencontres de comités auront lieu le mercredi de 8 h 20 à 9 h 20, avec possibilité de prolongation jusqu'à 10 h 40 si nécessaire.

Pour fonctionner de façon optimale, les comités demandent un minimum d'un (1) parent par cycle. Une enseignante et la direction adjointe sont aussi présentes dans chacun des comités. En cas d'inscriptions trop nombreuses, il y aura un tirage au sort pour déterminer quels parents siégeront sur les divers comités.

Condition n° 15

Des parents qui s'impliquent activement dans la vie de l'école



*L'implication dans un comité compte pour un maximum de 10 heures dans l'année. Vous pouvez évidemment vous impliquer davantage, mais les heures supplémentaires ne seront pas comptabilisées dans votre total de participations annuelles.

Notre position en bref

Nous considérons que la présence et l'engagement des parents constituent la pierre angulaire d'une école publique alternative et sont essentiels à son existence.





Le comité Organisateur

Il a pour but de faciliter l'accueil et le parrainage des nouvelles familles ainsi que d'élaborer et de planifier divers événements rassembleurs tout au long de l'année.

Rôles du comité :

- Informer et rencontrer les nouvelles familles intéressées par l'école.

- Préparer la soirée d'accueil des nouvelles familles en juin.

- Faire la promotion et planifier la soirée d'information et portes ouvertes en janvier.

- Parrainer les nouvelles familles en début d'année et leur présenter les documents de base du volet.



Le comité Site Web

Il a pour but d'informer les parents, en continu, des activités et projets en cours à l'école, tout en faisant rayonner le volet alternatif sur le Web.

Rôles du comité :

- Faciliter la circulation de l'information concernant l'école: activités spéciales, nouvelles.
- Partager des nouvelles du monde scolaire et des liens utiles dans un contexte pédagogique.
- Raconter les sorties éducatives, culturelles et les rencontres sportives.
- Dévoiler le monde merveilleux et méconnu de la pédagogie par projets, en montrant des exemples concrets de ce qui se fait dans nos classes.

PARENTS JOURNALISTES

- Alimenter la section « Nouvelles » du site Web ;
- Photographie et/ou filme les diverses initiatives du volet ;
- Rédige un court résumé du projet sous forme de blogue et
- Collabore avec les élèves et les enseignantes quant à la création de contenu.

PARENT WEBMESTRE

- Effectue la mise à jour du site Web tout au long de l'année ;
- Intègre le nouveau contenu ;
- Surveille et maintient la fonctionnalité du site Web et
- Participe à l'architecture et à la conception du site Web en collaboration avec les enseignantes et la direction.



Le comité Décoration

Il a pour but de rendre l'espace dédié aux projets vivant et de le faire évoluer en fonction des thématiques et activités qui y seront vécues.

Rôles du comité :

- Recenser les besoins en matériel et sélectionner les accessoires et fournitures nécessaires à la réalisation du projet.
- Participer à la mise en place des décorations de même qu'au démontage, en collaboration avec les autres membres du comité.

SAVOIR ALLIER CRÉATIVITÉ, SENSIBILITÉ À L'ENVIRONNEMENT ET ESPRIT D'ÉQUIPE:

- Être capable de proposer des idées originales pour créer des concepts attrayants;
- S'efforcer de minimiser l'impact écologique en réduisant les déchets et en utilisant des matériaux durables, tout en favorisant le recyclage et la réutilisation de ceux-ci;
- Collaborer étroitement avec les membres du comité et partager les tâches équitablement, en fonction des forces de chacun.

POLITIQUE DE L'IMPLICATION PARENTALE



Puisque les parents sont amenés à fréquenter l'école de façon courante et à être en contact avec les enfants du volet, ils doivent se conformer à notre politique d'implication parentale.

Cette politique vise à clarifier les règles liées à l'implication des familles au volet alternatif ainsi qu'à la vie de l'école. Cela permet de s'assurer que chaque famille respecte son engagement en lien avec l'implication et son adhésion aux valeurs de l'école.

Modalités de l'engagement parental :

- Les deux parents dont l'enfant est inscrit au volet doivent se soumettre à une recherche des antécédents judiciaires. Cette recherche est obligatoire afin que l'inscription de l'enfant soit dûment complétée.
- Chaque famille (peu importe le nombre de leurs enfants inscrits au volet) doit compléter 30 heures de participation au courant de l'année scolaire.
- Les heures de participation ne peuvent pas être complétées par un membre de la famille proche de l'enfant (grands-parents, fratrie aînée, proche significatif, etc.).

POLITIQUE DE L'IMPLICATION PARENTALE



Voici ce qui compte et ce qui ne compte pas dans le calcul des participations annuelles.

Ce qui ne compte pas :

Les rencontres de parents avec les enseignantes ;

Les activités prévues pour l'ensemble de l'école, dont celles sollicitées par BÉNÉVOLUS (ex : le marché d'automne) ;

Les événements rassembleurs du volet (ex : soirées d'informations, pique-nique de fin d'année) ;

Le temps consacré à la maison pour soutenir son enfant (devoirs, leçons, préparation à un exposé, etc.).

Ce qui compte :

Implication en classe en aide directe à l'enseignante ;

Implication en offrant un atelier ou en dirigeant une activité ;

Implication dans des activités spécifiques durant le temps de classe auprès d'un groupe d'élèves (bibliothèque, sortie scolaire, activité sportive) ;

Implication au sein d'un comité de parents (maximum 10 heures dans l'année) ;

Participation aux ateliers et aux formations offertes en soirée.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à votre période de coéducation, vous avez la responsabilité de trouver un autre parent remplaçant. Si vous êtes incapable de combler votre période par une autre personne, il est impératif d'avertir l'enseignante de votre absence afin qu'elle puisse ajuster son enseignement en conséquence.

Les entrées dans l'école se font par l'entrée de l'administration et doivent être approuvées par la secrétaire de l'école. La circulation dans l'école est seulement autorisée dans le cadre d'une période de coéducation.

Avant de quitter avec votre enfant à la fin de la journée ou au dîner, il est impératif d'annoncer votre départ à l'administration ou au service de garde.

PLAN D'ACTION EN CAS DE NON-RESPECT DE L'ENGAGEMENT PARENTAL

L'engagement parental est une condition essentielle au bon fonctionnement du volet et à la réussite des élèves. Votre présence et votre implication constituent la pierre angulaire du volet alternatif et sont essentielles à son existence.

Ainsi, en cas de non-respect de notre politique d'implication parentale, le plan d'action suivant est appliqué.



1re mention : Une communication de la part de l'enseignante sera envoyée à la famille concernée afin de cerner, avec elle, le problème et voir les solutions possibles pour sa participation.

2e mention : La direction adjointe contactera la famille concernée afin de connaître les raisons expliquant le manque d'implication. La direction jugera des actions à entreprendre par la famille pour corriger la situation. Elles devront convenir d'un plan d'action à respecter pour le reste de l'année.

3e mention: La famille devra se soumettre à une entrevue de motivation devant un comité. Ce comité décidera par la suite si la famille sera acceptée à nouveau ou refusée pour la prochaine année.

Une famille peut être retirée du volet si les parents ne respectent pas les valeurs du volet alternatif. Selon l'historique des parents, quant au respect de la politique d'implication parentale, le volet se réserve le droit de refuser une demande d'admission pour un enfant cadet d'un élève qui fréquente ou qui a fréquenté l'école.

MODE DE VIE 2024-2025

En tant que coéducateur, vous êtes un modèle adulte sur lequel les enfants peuvent reposer. Lorsque vous venez à l'école, vous vous engagez donc à respecter le mode de vie de l'école du Rucher.



Le mode de vie du Rucher est basé sur trois valeurs fondamentales :

Positivisme, Ouverture et Dépassement

En cohérence avec le mode de vie signé par votre enfant en début d'année scolaire, nous vous incitons à mettre ces valeurs de l'avant lors de votre implication parentale :

- en étant positif et souriant lorsque vous venez soutenir les enfants et l'enseignante;
- en respectant les règles vestimentaires de l'école et en retirant casquette, chapeau et verres fumés;
- en étant proactif et en proposant des solutions lors des périodes de coéducation;
- en étant présent à 100% pour les élèves en éteignant votre cellulaire en classe;
- en lisant les communications des enseignantes par rapport au cheminement scolaire de votre enfant et du volet et
- en faisant tout d'abord appel à votre responsable de classe pour toutes questions concernant la coéducation et l'implication parentale.